durant tout le mois d'octobre lors du débat sur les crédits provisoires. Nous savions bien que le ministre recelait quelque chose, mais il se gardait bien de nous en faire part, sauf pour affirmer avec insistance que tout le principe—appelons-le comme on voudra—de l'intégration et de l'unification devait être accepté avant d'amorcer l'étude du projet.

Si le projet était le moindrement utile, on pourrait le motiver, et l'on n'exigerait pas d'en accepter le principe au préalable. Le ministre craint peut-être que le projet ne soit ni acceptable ni réalisable et que la loi doit donc être édictée avant que ses effets néfastes deviennent de plus en plus évidents. Dans son discours, le ministre a traité longuement des avantages de l'unification. Il avait sous-titré à peu près tous les alinéas, ce qui montre de nouveau la confusion qui existe au sujet du concept d'une force unifiée, de l'unification.

Si l'on se reporte aux pages 10829, et les suivantes du hansard, on se rendra compte de certains avantages de l'unification énoncés par le ministre. Voici: «1. L'indentité. 2. Les carrières. 3. L'adaptation aux changements et 4. Les exigences de la guerre moderne.» Dans son raisonnement au sujet de l'identité, il soutient qu'avec l'établissement d'une identité commune, matelots, soldats et aviateurs, tout en nourrissant un sentiment de fidélité à l'égard de leurs navires, de leurs régiments et de leurs escadrons, verront leur fidélité s'étendre globalement aux forces dans leur ensemble et aux initiatives entreprises par ces dernières au nom du Canada. Quelle parfaite absurdité! Le ministre veut-il dire que la loyauté des forces armées augmentera et que ces hommes seront, par exemple, plus dévoués au pays parce qu'ils feront partie d'un seul service? Je dois dire que le ministre révèle son grand manque d'expérience pendant qu'il était au service.

L'hon. M. Churchill: C'est insulter les hommes qui portent l'uniforme actuellement.

L'hon. M. Lambert: Le ministre veut-il dire que, parce que les hommes étaient organisés en régiments ou faisaient partie de l'aviation ou de la marine, c'est-à-dire parce qu'ils faisaient partie d'une arme particulière, ils étaient un tant soit peu moins dévoués au service ou au pays? Rappelons-nous que le ministre doit montrer que ces hommes seront plus fidèles parce qu'ils seront intégrés en une seule entité. C'est le premier argument. Voici le second:

Les militaires doués et imbus d'un idéal élevé, aussi bien chez les officiers que chez les hommes de troupe, pourront profiter d'occasions de carrières plus variées, plus stimulantes et plus avantageuses.

Parfaite absurdité là encore, car le ministre a ajouté:

Lorsque les militaires peuvent évoluer dans un courant qui ne confine pas aux chances d'emploi à des spécialités restrictives ni au domaine des forces navales, terrestres ou aériennes individuellement, un tel système est très évidemment à l'avantage et des individus et de l'ensemble des forces.

De la Rand corporation une fois de plus. Qu'il me soit permis de faire un commentaire à ce sujet; sans doute le ministre se dira-t-il d'accord avec l'évaluation suivante du degré de spécialisation dans les forces armées:

La spécialisation est essentielle au maintien de la compétence dans le monde technologique et complexe d'aujourd'hui, et ce principe vaut autant pour la défense que pour l'industrie. Par conséquent, la formation spécialisée, l'équipement spécial et l'expérience particulière pour livrer bataille dans chacun des trois milieux possibles de rencontre—terre, mer et air—demeureront distincts dans nos services de défense.

Le ministre a déclaré que nous aurions encore des marins, des soldats et des aviateurs. Je continue:

• (5.20 p.m.)

Ce n'est pas une idée nouvelle que de confier la formation commune ou la fourniture des installations communes de soutien à l'une des trois armes la plus indiquée, ou de placer certaines sections d'une des trois armes sous le contrôle opérationnel d'une autre pour l'exécution d'un engagement donné. En outre, il est évident que l'entraînement et les opérations en commun ont beaucoup moins d'ampleur que les politiques actuelles de l'armée le laissent entendre. Calculés en temps et en argent, les frais qu'entraînent les cours de formation de spécialistes requis pour former un militaire polyvalent sont prohibitifs.

On ne veut pas dire ici que le ministre compte former des hommes à tout faire. Même un enfant de quatre ans reconnaîtrait que c'est impossible.

Je continue, si vous me le permettez:

Il s'ensuit que l'unification des forces de campagne en un seul corps est incompatible avec la complexité des réalités militaires actuelles.

Voilà une réponse irréfutable de la thèse du ministre.

Puis nous abandonnons l'idée d'une force unique pour revenir à celle d'une seule force de défense unifiée. Lorsque le ministre parle de la faculté d'adaptation au changement, il parle d'une force unifiée qui permet de faire une analyse beaucoup plus objective de l'utilisation de cette force. Selon lui, si les militaires appartiennent à une seule force unifiée, portent tous le même uniforme, n'ont pas de traditions communes, et deviennent ainsi des hommes-masse, notre politique de défense, nos réseaux de défense et toutes les questions connexes à une politique d'ensemble seront plus souples et plus faciles à modifier. Je ne